



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2019-2020



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS : Une année d'activité marqué par la Covid-19	2
LE RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT	3
LA PFONGUE EN 2020, C'EST	6
LA VIE ASSOCIATIVE	7
Deb'ataya.....	7
Groupe thématique Migration	8
Comité logistique inter-ONG (CLIO)	9
Autres publications.....	11
L'APPUI ADMINISTRATIF AUX ONG	13
Les commissions interministérielles consultatives (CIC).....	13
Le Pacte social des OBNL.....	13
La création du Cadre de partenariat des faitières d'ONG du Sénégal (CAPFONG)	15
LE PROJET JOKKALE	16
Consultation de la société civile pour l'analyse des impacts de la Covid-19	16
Les rencontres thématiques.....	18
L'appui à la communication	19
L'ANIMATION DE LA TAFÉ	20
Visite de terrain	21
Recensement des initiatives agroécologiques	22
Le rôle de la TaFAé au sein de la DyTAES	23
LES OUTILS SUPPORTS	25
La cartographie.....	25
Le site internet.....	27
LE RAPPORT FINANCIER	29
Le fonctionnement de la PFONGUE	29
Le projet JOKKALE 2.....	30
L'animation de la TaFAé	30
Conclusion	31
NOS MEMBRES	32
NOS PARTENAIRES	33

AVANT-PROPOS : Une année d'activité marqué par la Covid-19

La Plateforme des ONG européennes (PFONGUE) est un réseau d'organisations non-gouvernementales, ayant pour objectif la création de synergies et de nouveaux partenariats.

Cette association à but non lucratif, créée en octobre 2002, à l'initiative d'un groupement d'ONG, a pour but de renforcer l'efficacité de la participation de ses membres au développement économique, social et culturel du Sénégal.

Aujourd'hui, les actions de la PFONGUE favorisent la concertation entre les différents acteurs de la Société Civile au Sénégal, à travers la capitalisation d'expériences et de méthodologies, les échanges, la formation et l'information.

Association faitière reconnue par l'Etat Sénégalais et membre de la Commission Interministérielle Consultative, la PFONGUE assure un soutien dans la facilitation du dialogue avec les pouvoirs publics sénégalais ou tout autre partenaire, public ou privé, national ou international.

Soutenue par ses membres et ses partenaires techniques et financiers, la PFONGUE réalise des actions concrètes, et développe des outils et des services à caractère collectif. La notion de collectif encourage la participation active des ONG aux débats et réflexions sur les politiques de développement, les stratégies de coopération et la participation de la Société Civile.

Des activités au ralenti ou aux arrêts, des financements bloqués ou réduits, voilà ce à quoi la Plateforme - comme ses membres - a été confrontée depuis le mois de mars 2020. L'exercice 2019-2020 de la PFONGUE aura donc

été marqué par la crise sanitaire liée à la Covid-19 au Sénégal.

L'impact ne s'est non seulement fait ressentir pour les ONG européennes mais aussi et surtout pour les quelques 500 organisations de la société civile sénégalaise qui ont perdu leurs financements à cause de la Covid-19. D'autres, n'auront subi qu'une réduction des coûts, une annulation de leurs activités ou encore un gel des embauches.

En dehors de ses activités quotidiennes, la PFONGUE a développé des actions afin de soutenir les ONG face au risque de rupture de continuité de l'activité et à la sécurisation des personnels. Des échanges constructifs avec l'Union européenne, l'Etat et d'autres acteurs institutionnels auront permis aux ONG membres de s'assurer de la non paupérisation des staffs.

Nous avons pu recenser auprès de nos ONG membres les difficultés qu'elles ont rencontrées et les problèmes liés à la continuité des activités sur les terrains et la sécurité des personnels expatriés dans un contexte totalement nouveau pour beaucoup d'entre-elles. Nous avons tenté de répondre aux questions qu'elles se posent (rapatriement, mesures de confinements...) en faisant l'interface auprès des autorités sénégalaises.

Toutes ces actions dans le but de continuer à assurer le meilleur fonctionnement possible pour nos membres.

Du fait de la crise sanitaire, l'Assemblée générale de la PFONGUE, qui se tient traditionnellement au début du mois de juin de chaque année, a été décalée au 1^{er} octobre 2020. Le présent rapport d'activité comprend donc la période comprise entre le 1^{er} juin 2019 et le 1^{er} octobre 2020.

LE RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT



« Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers amis, chers membres et invités,

Nous voici à nouveau réunis pour notre assemblée générale annuelle après celle du 18 juin 2019 au cours de laquelle vous m'avez fait l'insigne honneur de me renouveler votre confiance pour la 2^{ème} fois comme Président de la prestigieuse plateforme des ONG européennes au Sénégal pour un dernier mandat comme le veut nos statuts.

Je voudrais profiter de cette Assemblée Générale Ordinaire pour vous remercier très vivement et surtout saluer l'esprit de collaboration de mes collègues du bureau exécutif et de l'équipe de la Coordination qui, malgré leurs calendriers très souvent chargés, n'ont ménagé aucun effort pour apporter des contributions de qualité.

Je tiens par ailleurs à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui malgré le contexte sanitaire marqué par la Pandémie à Covid-19. Par votre nombre, vous témoignez de l'intérêt que vous portez aux activités et au développement de notre association. Vous savez, je le répète assez souvent, que ce n'est que sur vous qu'elle peut compter.

La PFONGUE, dans le paysage des faitières des ONG au Sénégal, a une histoire et une vision qui font d'elle une plateforme connue et respectée par ses paires (ONGIS, CONGAD, PFANE, CICODEV), les Partenaires techniques et financiers et surtout l'État du Sénégal que nous avons l'honneur d'accompagner par nos actions pour le développement du pays et l'épanouissement des populations les plus vulnérables.

*En effet créée en 2002, par un groupe d'acteurs restreint engagé, la Plateforme des ONG Européennes au Sénégal visait principalement à **renforcer l'efficacité de la participation des ONG au développement durable du Sénégal** à travers un espace d'échanges formel. Par la suite cet espace s'est agrandi avec de nouveaux acteurs et de nouveaux défis. Ce qui avait nécessité une relecture des textes de bases de l'association en 2014 en lui assignant une double finalité à savoir :*

- ***Accroître la participation des ONG européennes** au développement humain, équitable et durable au Sénégal. Pour cela, la PFONGUE vise notamment à promouvoir de nouveaux partenariats entre les membres eux-mêmes et avec les autres acteurs du développement, sénégalais et internationaux, agissant au Sénégal ;*

- *Renforcer le rôle de la société civile dans la définition et la mise en œuvre des politiques de développement humain, social et économique, avec une attention particulière aux initiatives et aux besoins des couches les plus défavorisées de la population.*

L'an dernier, lors de notre dernière assemblée générale, la PFONGUE comptait 48 ONG membres à jour de leur cotisation. Aujourd'hui nous sommes 54.

La situation dans laquelle se trouvait la PFONGUE lors de l'AG dernière était relativement stable au regard des actions fortes développées par le bureau et l'appui de la Coordination au cours de notre 1^{er} mandat d'avril 2018 à juin 2019.

Sans pour autant nous endormir sur nos lauriers et pour maintenir le bon cap le bureau a poursuivi les actions entamées et initié de nouvelles pistes conformément aux recommandations des groupes d'échanges de la dernière AG.

Au cours de l'année 2019 et 2020 qui a été exceptionnellement longue (16 mois au lieu de 12) pour cause de la survenue de la pandémie de la Covid -19 en mars 2020 nous avons mis en œuvre plusieurs activités et dont les principales sont :

- *Finalisation du pacte sociale avec ONGIS ;*
- *Rencontre avec le Ministère de l'intérieur et plusieurs faitières sur la relecture du décret portant fonctionnement de ONG au Sénégal ;*
- *Participation aux rencontres la Commission Interministérielle Consultative (CIC) chargé d'examiner les Programmes Investissement et les accords de siège ;*
- *Participations à plusieurs rencontres organisées par l'UE Sénégal et Bruxelles*
- *Participation à la mise en place d'un Cadre de partenariat avec les trois grandes faitières CONGAD, ONGIS et PFONGUE sous l'appellation de CAPFONG (Cadre de Partenariat des Faitières d'ONG du Sénégal) qui dispose d'une charte et dont la présidence est tournante sur une période de 6 mois.*
- *Organisation d'une rencontre et des échanges avec le Système des Nations Unies au Sénégal qui doit aboutir à la mise en place d'un cadre de concertation étroite entre le SNU et les OSC du Sénégal - TDR partagés avec la Représentante résidente du SNU*
- *Échanges de courriers avec l'Ambassadrice de l'UE sur les dispositions vis-à-vis des projets financés par l'UE dans le contexte de la Covid-19 ;*
- *Dans le cadre du projet JOKKALE avec l'accord de la DUE, nous avons engagé des réflexions participatives avec plusieurs acteurs de la société civil qui ont abouti à 4 notes d'analyse thématiques sur l'impact de la Covid-19 dans les secteurs clés au Sénégal.*

Nos efforts ont été couronnés de succès au cours de ce mandat, puisque :

- *Une nouvelle ONG a rejoint la PFONGUE ;*
- *Un dialogue permanent est établi avec les autres faitières notamment ONGIS et CONGAD à travers le CAPFONG ;*
- *Des échanges constructifs devant aboutir très bientôt à la relecture du Décret portant fonctionnement des ONG au Sénégal ;*
- *Organisation d'un webinaire sur les notes thématique sur l'impact de la Covid-19*

Toutes ces sollicitations et actions diverses nous ont permis de renforcer la visibilité de la PFONGUE auprès de l'État du Sénégal et du SNU des Partenaires au Développement.

Instruit par ces expériences multiples, je proposerai au nouveau Bureau exécutif entrant de veiller à préserver, voire renforcer cette bonne dynamique de dialogue et d'ouvrir d'autres chantiers contenus dans nos missions qui n'ont pas pu être développés.

Dans le domaine de l'animation de la PFONGUE, nous devons, avec l'appui efficace de la Coordination : (i) reprendre les activités des groupes thématiques (ii) s'ouvrir vers de nouvelles collaborations (CAPFONG et SNU) et surtout (iii) envisager l'après JOKKALE.

Je voudrais saisir cette occasion pour dire merci à la PFANE qui héberge la PFONGUE depuis 2019.

Merci à nos partenaires CONGAD, ONGIS avec lesquels nous avons ouverts un grand chantier à savoir l'unité des OSC au Sénégal pour plus d'efficacité.

Merci d'avoir répondu à notre invitation et bon vent à cet unité action.

Merci à vous tous qui m'avez supporté et accompagné pendant 31 mois à la tête cette prestigieuse PLATEFORME qui demeure une référence au Sénégal.

Voilà l'essentiel des informations que je devais vous communiquer à travers ce rapport moral.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis, membres et partenaires, je vous remercie de votre aimable attention. »

Daouda SANON,

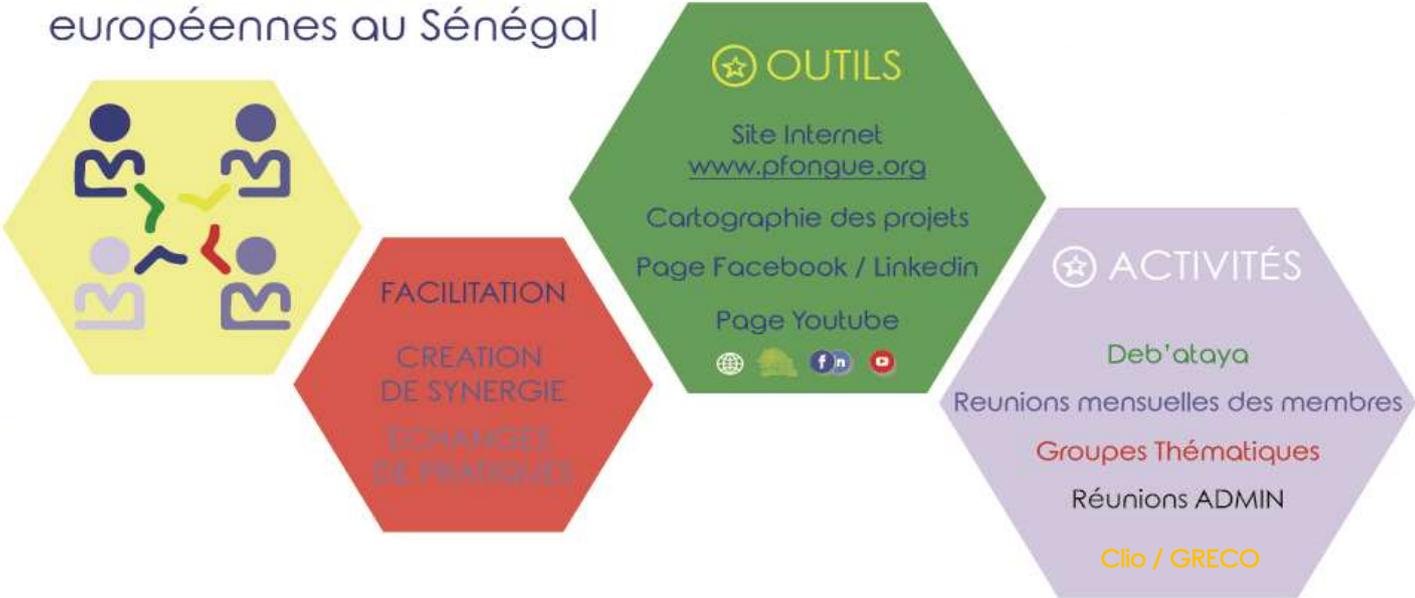
Porte-parole de l'ONG ACRA

Président de la PFONGUE 2018-2020

LA PFONGUE EN 2020, C'EST...



Plateforme des ONG européennes au Sénégal



Les Deb'atayas, sont des moments de présentations, d'échanges et de réflexions animés par la Plateforme des ONG européennes. L'idée de départ est de solliciter les experts et intervenants des ONG membres de la Plateforme, pour une intervention spécifique dans un cadre convivial et autour d'un bon ataya (le thé sénégalais).

Écoresponsabilité des ONG (le 11 juillet 2019)

Être écoresponsable est au cœur des préoccupations, notamment dans l'univers professionnel. Au bureau, être écoresponsable est la clé pour intégrer les préoccupations environnementales au cœur des projets et pour chaque salarié la meilleure manière d'intégrer des gestes simples pour prendre soin de l'environnement sur son lieu de travail. Faire attention chez soi est la première étape d'un comportement écoresponsable, l'être au sein de son organisation est la suite logique pour considérer les problématiques environnementales tout au long de la journée et au quotidien.

Pour les ONG, l'enjeu de l'écoresponsabilité va bien au-delà de l'image. Car mettre en œuvre une politique interne en faveur du développement durable peut s'avère économique et profitable !

La rencontre a donné lieu à la création du Groupe de réflexion sur l'écoresponsabilité des ONG (GRECO)¹.

Les objectifs de développement durable (le 08 octobre 2019)

Ce Deb'ataya a porté sur les objectifs de développement durable (ODD) et notamment de la contribution des ONG pour leur bonne réalisation. La rencontre a permis de définir clairement les ODD et les institutions chargées de leurs suivis, mais aussi le rôle que doivent jouer les OSC pour l'atteinte de ces ODD.

La rencontre a été animée par M. Isiyaka SABO, économiste principal au PNUD.



La digitalisation des ONG (le 04 février 2020)

En Afrique et en particulier au Sénégal, les technologies digitales ont un énorme potentiel pour améliorer la qualité et la portée des programmes de développement. De manière non exhaustive, la digitalisation peut contribuer à l'efficacité des projets dans plusieurs domaines : dans le domaine de la santé, de l'agriculture et autant d'autres domaines que les technologies peuvent aborder afin de faciliter le travail des acteurs de développement. La rencontre a été animée par : les représentants de IT4LIFE, NITIDÆ et de CONCREE.

¹ Des rencontres ont été organisées avec des ONG membres ainsi qu'avec l'association Zéro déchet Sénégal. Les objectifs fixés pour le prochain exercice viseront à développer une charte écoresponsable à l'intention des membres et sera accompagnée d'outils facilitant les changements de pratiques par les organisations et leurs équipes.

Groupe thématique Migration

La création de ce Groupe Thématique faisait suite au 22ème Deb'ataya organisé en début d'année 2018 et qui avait pour thème « Migration de retour et sensibilisation sur la migration irrégulière ». Les ONG italienne COSPE, LVIA et CIPSI sont à l'initiative de la création du GT Migration

Les campagnes de sensibilisation à la migration (le 26 septembre 2019)

La huitième rencontre du Groupe Thématique Migration, avait pour objectif d'échanger sur les techniques de sensibilisation. L'occasion a été donnée à M. Mamdou Mignane DIOUF de revenir sur l'historique de la sensibilisation à la migration au Sénégal, mais aussi de partager les expériences des ONG comme ACTIONAID, LVIA et Village Pilote.



Migration régionale en Afrique de l'Ouest (le 08 novembre 2019)

La neuvième rencontre du Groupe Thématique Migration, avait pour objectif d'échanger sur les migrations régionales. L'occasion a été donnée à Mme Aurelia DONNARD du Centre de Migration Mixte (MMC) de nous présenter leurs activités sur la collecte de données, mais aussi aux participants d'échanger sur les problèmes et solutions liés à la migration régionale.

La PFONGUE propose à ses membres et partenaires de prendre en charge l'organisation logistique de Groupes Thématiques (GT) selon les besoins thématiques.

Vous souhaitez mettre en place un Groupe Thématique ?

Vous ne trouvez pas l'espace de dialogue approprié ?

Vous pouvez **télécharger les procédures et le formulaire pour la mise en place d'un groupe thématique** au sein de la PFONGUE ici : <https://urlz.fr/e26b>



Comité logistique inter-ONG (CLIO)

Le Comité Logistique Inter-ONG (CLIO) est né pour la mutualisation des procédures et des outils des logisticiens des ONG, pour construire des bases de données de fournisseurs fiables et performants, pour de se renforcer mutuellement...

La rencontre du comité, organisé le 25 juin 2019, a notamment permis de :

- Définir les objectifs du CLIO
- Distinguer les thématiques à traiter
- Partager les tâches entre les participants



Ainsi, chaque membre du CLIO est responsabilisé sur l'animation d'un atelier portant sur une thématique particulière. Les rencontres se déroulent dans les locaux des ONG animatrices ce qui permet de renforcer les liens entre les organisations.

L'approvisionnement (le 22 octobre 2019)

La rencontre a été animée par Véronique REGAL de Humanité Inclusion et Claude NGOY d'ALIMA. La rencontre traite de la chaîne d'approvisionnement.

La rencontre a traité des points suivants :

- L'approvisionnement dans le cycle de projet
- Possibilité d'approvisionnement
- Les différentes phases de l'achat
- Les types de marché
- Les contrats cadres
- Les possibilités de mutualisation

La gestion des stocks et des équipements (le 27 novembre 2019)

Cette fois-ci les membres du CLIO se sont réunis pour traiter de la gestion des stocks et des équipements dans les ONG et les associations de développement.

La rencontre a été animée par Amadou NDIAYE et Seydi NDIAYE de Humanité Inclusion de Juliette AUPETIT de Village Pilote et de Fatima DIOP de la PFANE. La rencontre traite de la gestion du stock et des équipements.

Les principaux points discutés étaient alors :

- La gestion physique des stocks
- La gestion administrative des stocks
- La gestion des biens immobilisés

La sécurité des ONG (le 22 janvier 2020)

Pour discuter de la sécurité dans les ONG, ce sont Jean Paul SIBOMANA (MSF) et Benoit SCHIRMER (SIF) qui ont partagé leurs expériences à propos de :

- La gestion de la sécurité dans l'humanitaire
- La sécurité pour les ONG au Sénégal
- Les possibilités de mutualisation

La rencontre a été animée par Jean Paul SIBOMANA (MSF), Benoit SCHIRMER (SIF).

La gestion du parc véhicule (le 19 février 2020)

Pour parler de Gestion du parc Véhicule (GPV) dans les projets des ONG, Amadou NDIAYE (HI), Michel GOUDIABY (MDM) et Medina DIONE (Eclasio) ont abordé 3 points cruciaux :

- Les points d'attention sur le suivi réglementaire
- Avantage d'une GPV
- Exemples d'outils de base de GPV

La rencontre a également permis de poser une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour faciliter les mutualisations de véhicules entre les ONG membres du CLIO.



Le déconfinement des ONG (le 03 juin 2020)

Depuis le premier cas de Covid-19 au Sénégal, les autorités ont pris des mesures qui ont affecté le mode de fonctionnement des ONG au Sénégal. Notamment l'interdiction des regroupements, de la circulation dans les régions ou encore la fermeture des frontières internationales.

De nombreuses ONG avaient suspendu leurs activités sur le terrain et, pour la plupart fermé leurs bureaux et mis en place un système de télétravail. Pendant plus de deux mois, tous les rencontres et travaux se sont faits en ligne.

Au programme :

- Qui est susceptible de revenir au bureau ?
- Conditions de retour au bureau
- Règles et mesures d'hygiène au bureau
- Mesures à prendre dans les salles de réunion
- Comment gérer l'équipe face à la Covid-19 ?
- Comment prendre en charge un membre du personnel infecté ?
- Informations diverses

La levée des interdictions qui a permis aux ONG de retourner dans leurs locaux et de reprendre leurs activités a contraint les organisations à mettre en place de nouvelles mesures d'hygiène et de sécurité afin d'éviter le risque de contamination, aussi bien dans les bureaux qu'en dehors.

Une fois encore, nos collègues de HI et du SIF ont partagé leurs expériences et leurs outils permettant la publication d'un petit guide sur le déconfinement des staffs.

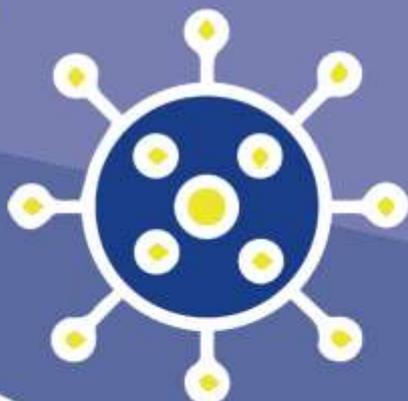
Autres publications

Veille sur l'actualité de la Covid-19 au Sénégal

La PFONGUE a réalisé une veille sur le développement de la COVID-19 au Sénégal, en termes de décisions des autorités nationales, d'activités de ripostes menées par les OSC, d'outils de sensibilisation des populations...

CORONAVIRUS COVID-19

Veille sur les informations au Sénégal



- Les principales mesures de sécurité et d'hygiène

- Les déclarations et documents officiels de l'Etat du Sénégal

- Les numéros de téléphones mis en place par l'Etat du Sénégal

- Les liens vers les ambassades des pays européens présentes au Sénégal

- Les liens vers la documentation produite par l'OMS



« Vaccinons-nous contre les faux complots »

VACCINONS-NOUS CONTRE LES FAUX COMLOTS



Reconnaître les vrais et les faux complots

Manuel d'auto-sensibilisation



Nous sommes submergés de fausses nouvelles et de rumeurs ; essayons de former nos interlocuteurs à les analyser de manière autonome, en affûtant leur sens critique.

En cette période où les réseaux sociaux sont inondés de théories du complot, il importe non seulement de les dénoncer, mais aussi d'apprendre aux internautes et à la population la plus large possible COMMENT les identifier. Dans ce but, nous avons proposé des outils de compréhension et d'analyse de ce phénomène, adaptés au Sénégal et au contexte actuel de la pandémie.

Le rédacteur a produit ce guide en son nom personnel ; il a souhaité que des organisations locales se l'approprient, le mettent à la disposition de leur public et l'utilisent à leurs propres fins.

La PFONGUE a facilité la publication et la diffusion de ce manuel afin que le maximum d'organisations puisse y accéder.

Pour
télécharger la
publication,
c'est par ici :

<https://urlz.fr/ejXO>

L'APPUI ADMINISTRATIF AUX ONG

Les commissions interministérielles consultatives (CIC)

Suite à la réintégration de la PFONGUE au sein de la CIC en 2018, nous avons pu participer aux 6 CIC qui se sont tenues. Nous avons ainsi pu défendre les dossiers de certains de nos membres mais aussi les appuyer dans la rédaction de leurs documents.

- Ministère de l'intérieur (DPONG, qui préside la CIC)
- Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur (en particulier la DAJC)
- Ministère des Finances et du Budget (en particulier : DGID, DGD et DODP)
- APIX SA
- Ministère de l'Éducation nationale (DPRE)
- Ministère du développement communautaire, de l'Équité sociale et territoriale (DDC)
- Ministère de la santé et de l'Action sociale (DPRS)
- CONGAD
- ONGIS
- Association des Élus locaux

Notons que l'ensemble des dossiers (demande d'agrément ou programme d'investissement) des ONG membres de la PFONGUE qui sont passées en commission ont toutes reçues des avis favorables par les commissaires.

À ce titre le représentant de la PFONGUE qui participe aux commissions est considéré comme un Commissaire au même titre que les représentants des différentes institutions qui la compose, à savoir :

Le Pacte social des OBNL

En ce qui concerne la législation du travail, l'Etat du Sénégal a ratifié plusieurs textes et instruments de protections relatifs au droit du travail. Au niveau interne, l'Etat du Sénégal a également adopté plusieurs dispositions législatives, réglementaires et conventionnelles.

De façon générale ces textes législatifs destinés à les réglementer ne parviennent pas à saisir l'esprit et la spécificité de toutes les activités à encadrer et à réglementer les relations entre les employés et les employeurs des Organisations à but non lucratif.

À cet égard, même si le dispositif réglementaire et conventionnel couvre la plus grande partie des activités des structures représentées au Sénégal, on note encore aujourd'hui que ces

textes ne permettent pas une prise en charge adéquate de la réalité et du milieu professionnelle des OBNL. Ceci découle du fait de la spécificité de l'activité de ces dernières, de l'origine particulière et de la durée de leurs financements.

Ainsi, pour encadrer les relations entre les employeurs et leurs employés, il convient de noter que l'actuelle législation doit souvent être complétée par des dispositions conventionnelles susceptibles de couvrir les spécificités de mise en œuvre des activités par les différentes Organisations, d'où la négociation de conventions et accords collectifs régissant l'essentiel des activités professionnelles au Sénégal.

De l'inadéquation du dispositif actuel pour couvrir les activités spécifiques de ces Organisations, est née l'initiative émanant de l'Association des ONG Internationales du Sénégal (ONGIS) et de la Plateforme des ONG européennes au Sénégal (PFONGUE) de mettre en place une convention collective régissant leur secteur d'activité au Sénégal. En vue de leur mobilisation au Sénégal pour la conception d'une telle convention, les Organisations réunies au sein d'ONGIS ont décidé, à la suite de leur séminaire en dates du 24 et 25 août 2017, d'élaborer un Pacte Social, en attendant l'éventuelle mise en place dans le cadre d'une initiative de convention collective propre et plus large réunissant l'ensemble des acteurs du secteur.

Le Pacte Social est l'aboutissement des négociations inclusives incluant toutes les parties prenantes du secteur des Organisations à but non lucratif (institutions et autres personnes physiques). Le présent Pacte repose sur le cadre normatif international et national définissant la négociation collective.

Le cadre juridique du présent Pacte Social est consacré par l'article L.92 du Code du travail sénégalais qui stipule expressément que : « *Des accords concernant une entreprise, un ou plusieurs établissements déterminés, peuvent être conclus entre, d'une part, un employeur ou un groupement d'employeurs, et, d'autre part, les délégués du personnel et les représentants des syndicats les plus représentatifs du personnel de l'entreprise, du ou des établissements intéressés et y étant effectivement employés* ».

Ces accords ont pour objet d'adapter, aux conditions particulières de l'entreprise, de l'établissement ou des établissements considérés, les dispositions de la convention collective interprofessionnelle, des conventions collectives nationales, régionales ou locales et des arrêtés prévus à l'article L.90, et

notamment, les conditions d'attribution et le mode de calcul de la rémunération au rendement, des primes à la production individuelle et collective et des primes à la productivité.

Les clauses salariales de ces accords collectifs peuvent prévoir des modalités particulières d'application des majorations de salaires décidées par les conventions de branches d'activité ou interprofessionnelle applicables dans l'entreprise ou l'établissement à condition que l'augmentation de la masse salariale totale soit au moins égale à l'augmentation qui résulterait de l'application des majorations accordées par les conventions précitées pour les travailleurs concernés.

Ces accords peuvent prévoir des dispositions nouvelles et des clauses plus favorables aux travailleurs, notamment une participation aux fruits de l'entreprise ou de l'établissement.

À défaut de conventions collectives ou des arrêtés prévus à l'article L.89, des accords d'entreprise ou d'établissement peuvent être conclus selon les modalités précitées.

Cependant, il faut mentionner que l'article L.84 du Code du travail a indiqué expressément que : « *Sont soumises aux obligations de la convention collective toutes personnes qui l'ont signée personnellement ou qui sont membres d'une Organisation signataire. La convention lie également les Organisations qui lui donnent leur adhésion ainsi que tous ceux qui, à un moment quelconque, deviennent membres de ces Organisations* ».

In fine, les dispositions du Pacte Social s'imposent, sauf dispositions plus favorables aux travailleurs, aux rapports nés des contrats individuels de travail, pour tous les travailleurs des Organisations signataires.

Telle est l'économie du Projet accord général portant Pacte Social des Organisations à but non lucratif qui a été finalisé et validé par les

membres des faitières le 24 janvier 2020 après 2 ateliers de consultations organisés respectivement le 27 juin 2019 et le 10 décembre 2020. Le Projet de pacte social doit maintenant être ratifié par les représentants des faitières d'ONG en présence des autorités compétentes.

Une cérémonie de signature était programmée pour le mois de mars 2020 mais les mesures sanitaires n'auront pas permis de tenir l'évènement. Aussi, la ratification du pacte par les faitières et sa mise en application est un objectif majeur de la PFONGUE pour l'exercice en cours.

La création du Cadre de partenariat des faitières d'ONG du Sénégal (CAPFONG)

Aujourd'hui plus que jamais, toutes les ONG ont besoin de travailler dans un même creuset et de mutualiser leurs efforts. C'est fort de cette conviction que les trois principales faitières d'ONG au Sénégal ont décidé de mettre en place le Cadre de partenariat des faitières d'ONG du Sénégal (CAPFONG).

Ce cadre a été initié par :

- **Le Conseil des ONG d'Appui au Développement (CONGAD)** dont la mission est le plaidoyer, le conseil, la défense et l'intérêt des ONG intervenant au Sénégal dans l'appui aux populations vulnérables ;
- **La Plateforme des ONG européennes au Sénégal (PFONGUE)** qui s'est distinguée ces dernières années par ses contributions pour le renforcement de la société civile locale et le plaidoyer pour la prise en compte de la voix des OSC dans l'élaboration des politiques publiques ;
- **L'Association des ONG internationales au Sénégal (ONGIS)** dont la particularité est la représentation, le lobbying et le plaidoyer pour un environnement normatif et institutionnel qui favorise un déploiement optimal des ONGI au Sénégal et leur contribution au développement national.



L'objectif poursuivi à travers le CAPFONG est de mutualiser nos stratégies, nos réseaux et nos ressources pour renforcer l'appui des ONG à l'État et aux populations affectées par la pandémie.

Bien plus, ce cadre sert de fondement pour renforcer la coordination des interventions des membres des faitières pour de leur permettre de participer efficacement à la riposte contre la pandémie du Covid-19 ainsi que dans leurs interventions quotidiennes, qu'elles traitent d'agriculture, de migration, de gouvernance ou encore de développement économique, ce tout en assurant leur pérennisation institutionnelle.

Le cadre envisage également dans son plan d'action de poser la réflexion pour penser le Sénégal post Covid-19 en ayant en tête que les priorités et les attentes risquent de changer profondément de nature. Ce qui commandera sans doute de nouvelles formes d'organisation, un contenu nouveau dans leurs interventions auprès des communautés.

LE PROJET JOKKALE

Le projet **Jokkale** vise à animer un réseau de bénéficiaires de l'aide de l'Union européenne en leur offrant la possibilité d'échanger sur leurs projets respectifs, d'approfondir leurs connaissances des procédures et outils de l'Union européenne et d'améliorer la visibilité des projets financés par l'UE. Divers outils et

rencontres ont renforcé les capacités des bénéficiaires, parmi lesquels, des ateliers d'informations croisées, des débats thématiques, des visites de projet et la réalisation d'outils de communication tels que les capsules vidéo et un film documentaire.



Consultation de la société civile pour l'analyse des impacts de la Covid-19

Face au caractère majeur et inédit de la crise Covid-19, près de 70 organisations de la société civile présentes au Sénégal, qu'elles soient internationales et nationales, ont souhaité partager leurs réflexions et questionnements sur les impacts socio-économiques de la crise Covid-19 au Sénégal.

Sur une période allant du 2 avril au 28 juin 2020, 14 ateliers virtuels ont été organisés et animés par la PFONGUE, dans le cadre du projet Jokkale, et des organisations volontaires sur 4 thématiques :

- Le développement rural, l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition
- Les services essentiels et l'aménagement du territoire
- L'employabilité, le développement économique, les secteurs formel et informel, intégrant l'artisanat
- Les secteurs sociaux et les populations particulièrement vulnérables

Les organisations contributrices



Ce travail de consultation a fait l'objet d'un atelier virtuel de restitution le 15 juillet 2020 qui aura permis de réunir quelques 160 acteurs du développement ainsi que plusieurs centaines d'auditeurs libres sur les réseaux sociaux.

Les recommandations majeures inscrites dans les documents feront également l'objet d'un partage avec les autorités nationales et internationales.

Pour télécharger les notes d'analyses, c'est par ici :

<https://url.fr/dp1C>



Les 4 notes produites

Les métiers verts (le 23 janvier 2020)

Cette rencontre a permis un partage d'expériences des porteurs de projet « environnement » de l'Union européenne sur la création des métiers verts.

Réduction de la pollution et des gaz à effet de serre, économies d'énergie, préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, diminution des déchets : la défense de l'environnement est un enjeu transverse, qui implique l'ensemble des secteurs d'activité.

Conséquence d'une prise de conscience générale, des métiers de plus en plus nombreux et divers prennent en compte cet enjeu, et toutes les activités devraient à terme inclure des compétences liées à la protection de l'environnement.



Pour toutes ces raisons, il apparaissait utile que les acteurs des ONG, notamment le CISV et Enda Énergie, partagent leurs expériences et leurs pratiques quant à l'instauration de ces métiers d'avenir au Sénégal.

La prise en charge des enfants en situation de rue (le 20 février 2020)

Le présent Jokko concernait la thématique de la prise en charge des enfants en situation de rue (ESR) qui est une des activités principales de la protection de l'enfance.

Le Sénégal connaît une floraison d'acteurs non étatiques intervenant sur la question des enfants de et dans la rue, mais avec une faible mise en synergie des efforts.



Aussi il était intéressant utile de partager les expériences et les approches de ces organisations. Village Pilote, Empire des enfants et le Samusocial Sénégal sont revenus sur leurs activités et leurs expériences en la matière.

Mise en synergie des projets « Protection sociale » (par vidéoconférence le 6 mai 2020)

Le présent Jokko avait permis d'échanger entre deux nouveaux projets, concernant la « protection sociale » soutenus par l'Union européenne, à savoir :

- Le projet REPROSOC (PROSECO) porté par CICODEV, Grdr et le CRES, en partenariat avec le département de Rufisque



- Le projet OSCAR porté par We Social Mouvement (WSM), le Groupe de Recherche et d'appui aux initiatives mutualistes (GRAIM), ENDA GRAF SAHEL et HIVA.



Cette rencontre a été l'occasion de partager les objectifs fixés par les deux projets ainsi que les activités afin de réfléchir aux éventuelles synergies.

L'appui à la communication

Le projet Jokkale donne également la possibilité aux porteurs de projets de l'Union européenne de réaliser des capsules vidéo portant sur leurs activités.

La CISV, pour son projet « Ecopas » a alors pu réaliser une vidéo pour mettre en avant les activités développées par l'association des maraîchers de Warouwaye.

Les membres de cette association travaillent dans un contexte fragile sur la bande de filaos, une des rares zones vertes de la région de Dakar qui constitue un territoire propice aux cultures maraîchères et qui protège contre les effets du changement climatique.



PFONGUE Sénégal

Le projet Jokkale c'est aussi des newsletters bimensuelles qui traitent de l'actualité de la PFONGUE, de ses membres et qui réalisent des focus sur des projets bénéficiaires de l'UE.

C'est également des articles récurrents publiés sur notre site internet www.pfongue.org qui relaient les actualités des membres de la PFONGUE, des projets financés par l'UE, des informations sur le développement et la promotion de l'agroécologie au Sénégal...



L'ANIMATION DE LA TAFaÉ

La Task Force multi-acteurs pour la promotion de l'Agroécologie (TaFAé), est un groupe d'acteurs, né d'une volonté de réfléchir et d'agir ensemble entre organisations paysannes, chercheurs, ONG, institutions... dans le but de promouvoir l'agroécologie au Sénégal.

La constitution de ce groupe fait suite à un événement organisé par l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) et la PFONGUE en novembre 2015, avec l'objectif de construire ensemble des agricultures adaptées aux contextes et aux contraintes locales, en :

- Partageant les expériences de collaborations afin d'identifier, d'analyser, dépasser les gaps dans la chaîne d'information entre les exploitations familiales et la recherche,
- Échangeant les connaissances, les expertises et les savoir-faire dans le domaine de l'agroécologie pour le renforcement mutuel des capacités,



- Associant des acteurs complémentaires pour monter des projets / obtenir des fonds pour le passage à l'échelle des bonnes pratiques.



La TaFAé permet à des synergies et collaborations multi-acteurs de voir le jour sous diverses formes : dépôt de projets en commun, réalisation d'actions de recherche, renforcement des capacités de chacun, échange d'expériences, visite de projets, rencontres multi-acteurs...

Visite de terrain

Beer Sheba
Améliorer l'agriculture - Capaciter L'Église - Transformer les communautés

Le 19 décembre 2019, les membres de la TaFAé ont été accueillis par M. Éric Toumieux, pasteur au Sénégal depuis de nombreuses années, qui s'est donné comme objectif de régénérer une agriculture naturelle, sans engrais chimiques ni pesticides, et montrer que la production est supérieure à celle de l'agriculture conventionnelle au Sénégal, au sein du projet de la Ferme Beer Sheba ou en hébreu « le puit du savoir ».

Pratiquer la reforestation intensive aurait coûté très cher sans résultats garantis. La terre est trop compacte pour que les racines s'y développent. À la place, il a décidé de miser sur les semences qui ont survécu à la saison des pluies et de les encourager à grandir. Cette technique, appelée Régénération Naturelle Assistée ou Régénération Naturelle Arborée (RNA), a fait ses preuves sur le site : plus de 60.000 arbres se sont régénérés naturellement sur les 100 hectares du domaine et ses 15 km de clôture. Le projet est situé à 7 km au sud de Sandiara et à 18 km à l'est de Mbour (85 km au sud de Dakar).

Pour faire le tour du domaine de 100 hectares, il nous a fallu prendre les véhicules pour avoir une vision globale du projet qui nous a notamment permis de découvrir :

- Le processus de formation des jeunes en permaculture et en agroécologie
- Les infrastructures construites sur le site et notamment les forages
- Les pratiques de Régénération naturelle assistée (RNA) de la ferme
- Les pratiques d'élevages et les installations de transformation des produits de la ferme

Recensement des initiatives agroécologiques

Depuis mars 2020, la TaFAé a mis en œuvre un recensement des initiatives agroécologiques au Sénégal prenant en compte une multitude d'acteurs participant à la promotion de l'agroécologie.

Ce travail d'inventaire a permis de recenser 104 initiatives agroécologiques auprès de 27 acteurs de la société civile sénégalaise.

Il est important de préciser que pour réaliser cette enquête nous avons choisis de considérer une initiative comme un projet mettant en œuvre un ou plusieurs aspects de l'approche agroécologique.

Les deux premiers mois auront permis, en concertation avec le Cirad, d'élaborer une méthodologie d'enquête basée sur des fiches d'acteurs, des fiches d'initiatives et des guides d'entretiens. À partir du mois de mars, des entretiens ont été réalisés auprès d'organisations proches du réseau TaFAé pour ensuite être traité et analysé.

L'inventaire réalisé par Mme Laura GRIMAUD alors étudiante en deuxième année du Master interdisciplinaire des dynamiques africaines (MIDAF) à l'Université de Bordeaux Montaigne (UBM) [1], s'est déroulé sur une période de 6 mois concordante avec l'apparition de la pandémie de la Covid-19 sur le territoire sénégalais, freinant ainsi le recensement.

Pour que ce recensement soit accessible à toute personne sensible à la cause agroécologique, les différentes initiatives sont disponibles sur la cartographie dynamique des projets de la PFONGUE.

Il est aussi possible de retrouver les différents porteurs d'initiatives dans la rubrique « Les acteurs de l'agroécologie ».

Les initiatives répertoriées seront également mises en valeur dans la plateforme collaborative d'analyse des expériences, de partage des savoirs et des solutions « BOOST » [2], développée par le Cirad.

De même, ce travail tend à contribuer au plan d'action national de la 3AO.

Cet inventaire permet, entre autres, de mettre en lumière :

- La spatialisation et les échelles d'intervention des initiatives
- Les synergies d'acteurs
- Les systèmes agricoles visés
- Les domaines d'intervention

Une analyse de ce recensement est actuellement en cours. Elle fera d'abord l'objet d'un travail universitaire et sera par la suite mise en valeur dans un rapport qui permettra de caractériser les initiatives agroécologiques au Sénégal. Ce travail sera restitué lors d'un atelier en octobre 2020.

Le rôle de la TaFAé au sein de la DyTAES

La Dynamique pour une transition agroécologique au Sénégal (DyTAES) a organisé une série d'ateliers de consultation sur l'ensemble du territoire pour dresser un état des lieux du secteur agricole sénégalais dans le but d'accompagner le gouvernement dans sa mise en œuvre d'une transition agroécologique au Sénégal.

Depuis plusieurs décennies, au Sénégal, des organisations de la société civile, des institutions de recherche, certaines communes et l'Etat portent diverses initiatives pour développer l'agroécologie. Plus récemment, l'Etat sénégalais a placé la transition agroécologique (TAE) parmi les cinq initiatives majeures du Plan d'Action Prioritaire de la deuxième phase du Plan Sénégal Emergent (2019-2024).

Ainsi, dans l'optique de soutenir le gouvernement du Sénégal dans son ambition, en mai 2019, les acteurs de l'agroécologie se sont engagés au sein d'une Dynamique pour une Transition Agroécologique au Sénégal (DyTAES) en vue d'engager un dialogue avec l'Etat afin de l'accompagner dans la mise en œuvre d'un modèle agricole durable.

Face à une démographie galopante, à un modèle agricole mondial à bout de souffle, aux effets croissants du réchauffement climatique : comment parvenir à assurer la sécurité alimentaire des populations de manière durable ?

Cette question d'ordre mondial est devenue d'autant plus préoccupante dans un contexte de pandémie du COVID-19 qui remet plus que jamais en question nos systèmes alimentaires. Cela l'est d'autant plus dans les pays africains qui sont en première ligne face aux changements climatiques. En Afrique de l'Ouest et notamment au Sénégal, ces enjeux interpellent de nombreux acteurs engagés dans l'expérimentation locale de modèles agricoles durables. Cependant, la société civile est consciente qu'une mise à l'échelle de ces techniques n'est possible sans une impulsion politique.

CONTRIBUTION AUX POLITIQUES NATIONALES POUR UNE TRANSITION AGROECOLOGIQUE AU SENEGAL

Document disponible sur les sites partenaires



Le Plan Sénégal Emergent Vert du gouvernement du Président Macky Sall, mettant la sécurité alimentaire au cœur de ses préoccupations, nous fait comprendre que le Sénégal est sur la bonne voie vers l'engagement de la TAE dans le pays. Cette volonté est soutenue par une société civile engagée qui s'active depuis plus de 30 ans dans la recherche d'alternatives agroécologiques. Unie au sein de la DyTAES, cette diversité d'acteurs (paysans, ONG, chercheurs, élus, institutions internationales) a mis en commun ses connaissances pour co-construire un document de contribution politique pour une transition agroécologique au Sénégal.

Cette volonté est soutenue par une société civile engagée qui s'active depuis plus de 30 ans dans la recherche d'alternatives agroécologiques. Unis au sein de la DyTAES, cette diversité d'acteurs (paysans, ONG, chercheurs, élus, institutions internationales) a mis en commun ses connaissances pour co-construire un document de contribution aux politiques nationales pour une transition agroécologique au Sénégal.

Ce document a été enrichi via un processus de consultation de la DyTAES qui a mobilisé plus d'un millier de personnes, pendant près de 5 mois dans les 6 zones éco-géographiques du pays incluant l'ensemble des parties prenantes, allant des organisations internationales jusqu'aux organismes communautaires de base.

Dans ce document sont présentés 15 principaux défis du secteur agricole sénégalais et des recommandations politiques en faveur de la TAE donnant des résultats à court et long terme.

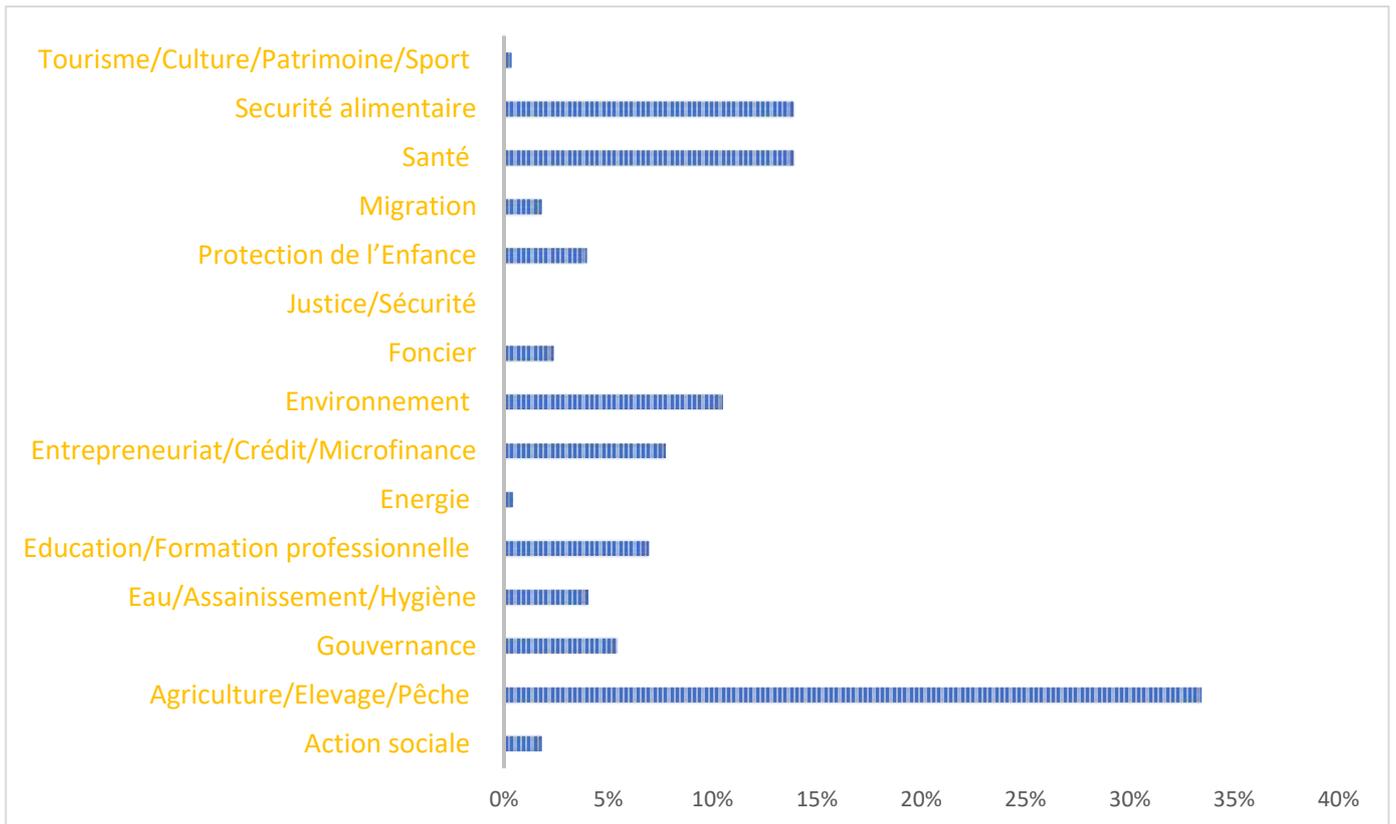
De ces recommandations, la DyTAES en retient 3 immédiates :

- Mettre en place un cadre national de dialogue regroupant tous les acteurs pour la TAE
- Encourager et appuyer financièrement des expérimentations impliquant la mise en œuvre de changements coordonnés et simultanés dans plusieurs secteurs d'activités (éducation, agriculture, alimentation, énergie, habitat, forêt...) à l'échelle de communes ou départements pour mettre en œuvre un plan territorial
- Identifier des priorités pouvant avoir un effet de levier pour la TAE et les valoriser dans les expérimentations

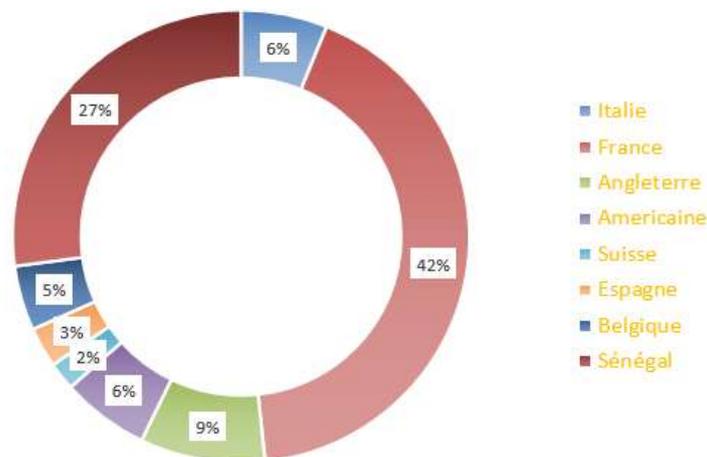
Ce document et ses recommandations, constituent le premier pas d'un long cheminement avec l'Etat, dans le cadre d'un dialogue politique multi-acteur auquel la DyTAES appelle afin de créer un sursaut national décisif pour une transition agroécologique irréversible.

Depuis 2014, la PFONGUE a mis en place une cartographie pour représenter tous les projets des OSC actives au Sénégal. Cet outil permet de repérer les différents projets des ONG et de leurs partenaires sur une carte et d'obtenir des statistiques sur les activités dans les différentes régions du pays.

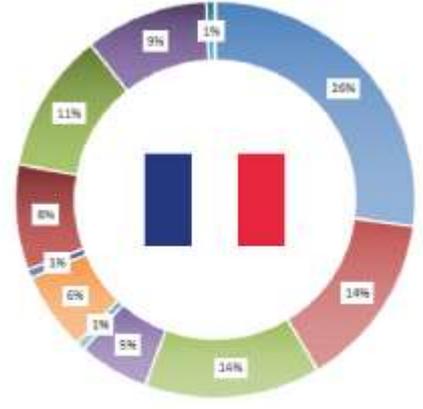
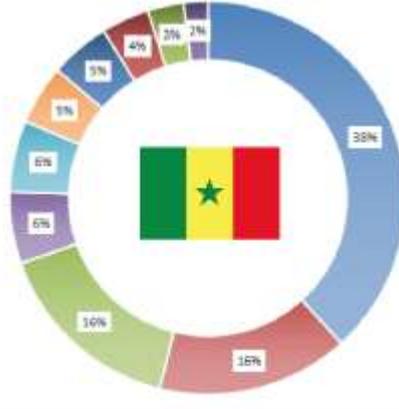
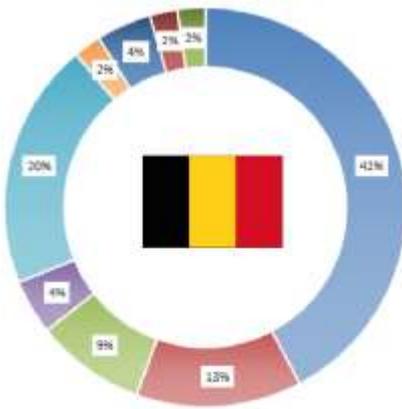
Répartition des projets par thèmes d'intervention



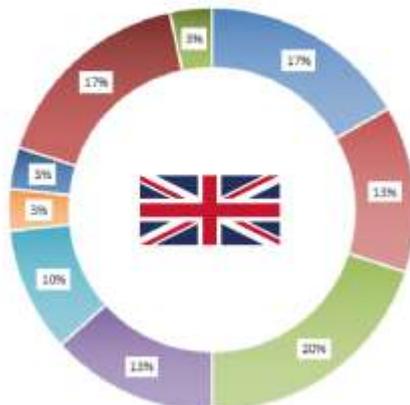
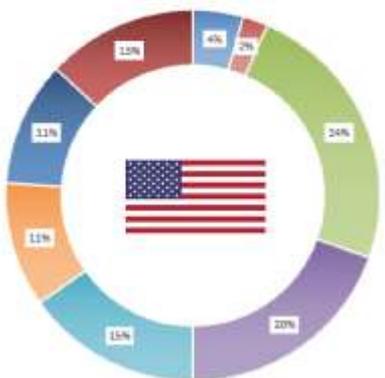
Répartition des projets par nationalités



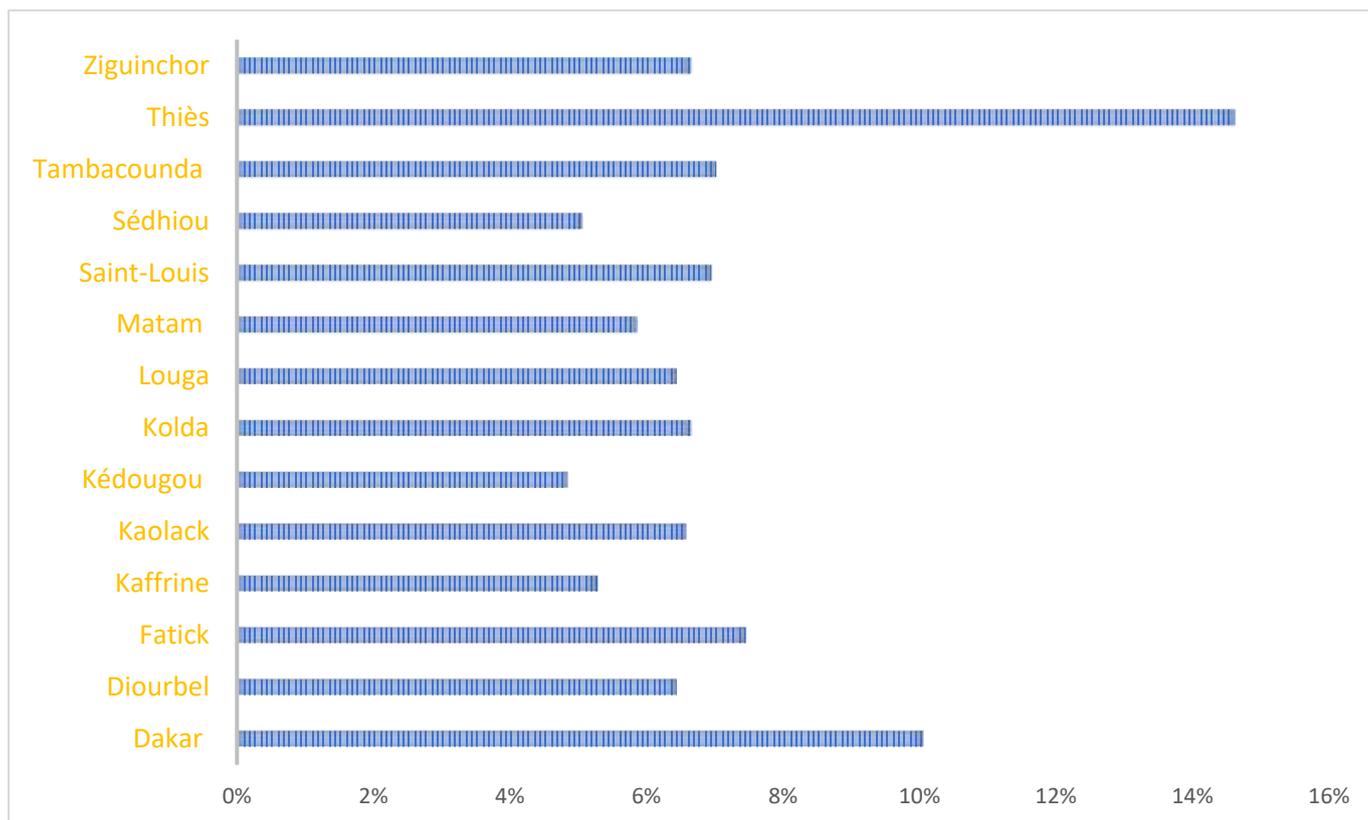
Thèmes d'intervention par nationalité des OSC



- Agriculture/Elevage/Pêche
- Sécurité alimentaire
- Environnement
- Protection de l'Enfance
- Foncier
- Santé
- Gouvernance
- Entrepreneuriat/Crédit/Microfinance
- Eau/Assainissement/Hygiène
- Education/Formation professionnelle
- Energie
- Migration
- Action sociale
- Tourisme/Culture/Patrimoine/Sport
- Justice/Sécurité



Répartition des projets par régions d'intervention



Les données récoltées par le recensement des projets des OSC au Sénégal permettent également d'en savoir plus sur les principaux Partenaires d'appui au développement (PAD), les relations entre organisations mais peut également aider à évaluer la contribution des OSC à la réalisation des ODD ou des axes du PSE.

Pour plus d'informations, contactez-nous !

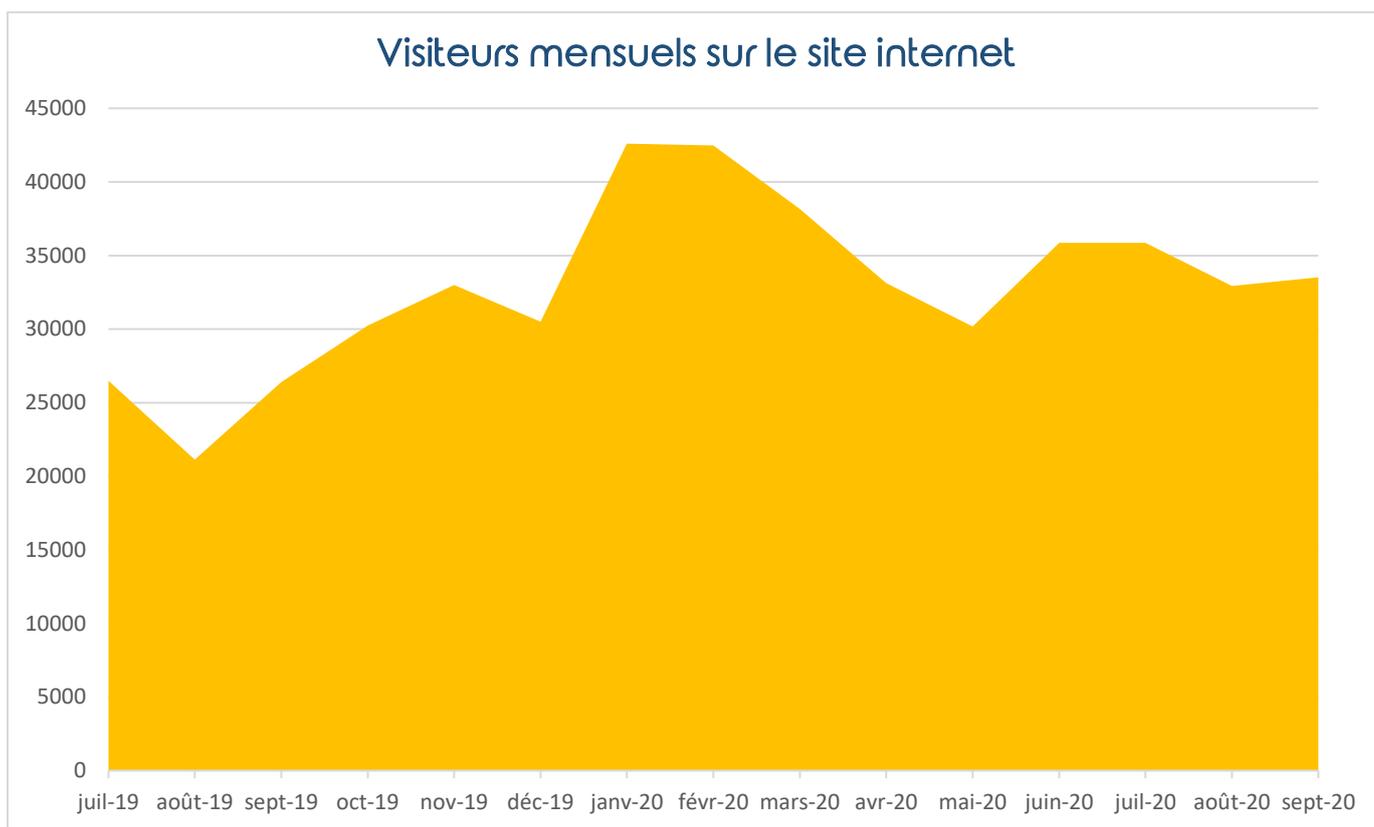
Le site internet

Le site internet de la PFONGUE se présente comme une interface utile pour tous les acteurs du développement s'intéressant au Sénégal.

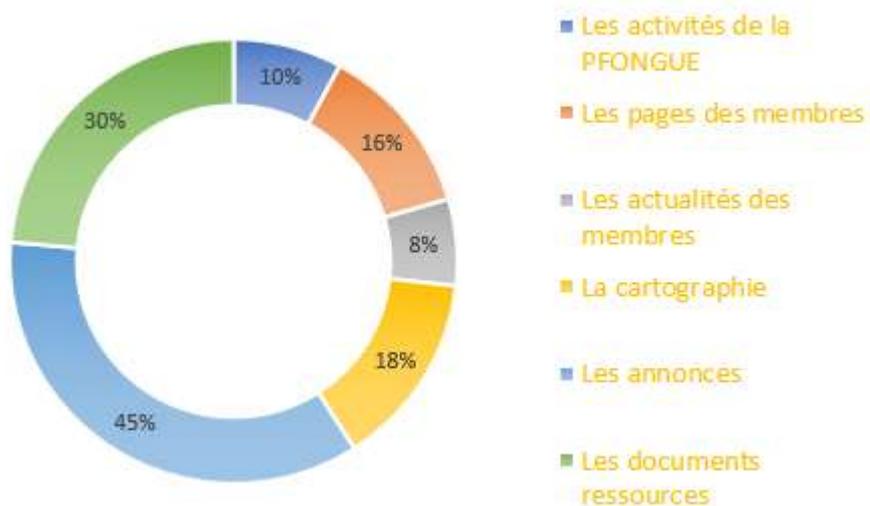
Cette vitrine permet à la fois de compiler les activités réalisées dans le cadre de la vie associative de la PFONGUE, de son projet Jokkale ou de l'animation TaFAé. Elle permet également de faire remonter les informations des acteurs au Sénégal en termes d'activité et/ou de publication d'appels d'offres, candidature et autres manifestations.

Le site internet est particulièrement bien fréquenté pour un espace proposant du contenu destiné à des professionnels du développement. Nous invitons les OSC désireuses de communiquer sur leurs activités à se rapprocher de la PFONGUE pour découvrir les modalités de publications.

Quelques chiffres sur l'exercice :



Répartition rubrique-visite



LE RAPPORT FINANCIER

Au cours du mandat allant du 01 juin 2019 au 30 juin 2020², nous avons exécuté 3 financements à savoir :

- Le fonctionnement de la PFONGUE
- Le projet JOKKALE 2
- Et l'animation de la TaFAé

Le solde de trésorerie (banque+ caisse) au 01 juin 2019 était de 28 099 650 Fcfa réparti comme suit :

- 231 306 Fcfa pour le fonctionnement de la PFONGUE
- Et 27 868 344 Fcfa pour le projet JOKKALE 2

Le fonctionnement de la PFONGUE

Les dépenses de fonctionnement sont relatives à la prise en charge du personnel recruté (3 personnes), une prestataire pour le nettoyage des locaux et les frais afférents à la coordination, la participation aux frais de réunion avec les faitières.

RECETTE		DEPENSE		SOLDE
Solde au 01/06/2019				231 306
Cotisation des membres reçues pour l'exercice 2019-2020 (du 1er Juin 2019 au 30 juin 2020)	4 194 873	Régulation des charges Sociales (IPRES /CCS) pour la période d'avril 2018 à septembre 2019 des 3 membres du personnel	3 397 683	
Cotisation des membres reçues pour l'exercice 2020-2021	1 890 547	Régularisation des charges fiscales du permanent pour la période de mai à décembre 2019	869 944	
Prestations du comptable affecté à ACTED	304 942	Autres frais : participation réunion des faitières, honoraires, mobilier pour le déménagement des bureaux et la réfection des nouveaux locaux	4 745 990	
Frais administratifs du projet JOKKALE 1	4 133 139	Montant avancé au projet TaFaé	52 782	
TOTAL RECETTE	10 523 501	TOTAL DEPENSE	9 066 399	
Solde au 30/06/2020				1 688 408

² Si le rapport d'activité détail les actions réalisées par la PFONGUE depuis à l'AG 2019 (le 1^{er} juillet 2019) à l'AG 2020 (le 1^{er} octobre 2020), le rapport financier tient compte de la période de l'exercice budgétaire classique de la PFONGUE. Soit du 1^{er} juin au 30 juin de chaque année.

Le projet JOKKALE 2

Concernant le projet JOKKALE 2 financé par l'UE, sur un budget de financement de 136 151 853 Fcfa, nous avons reçu 2 tranches d'un montant total de 118 740 457 Fcfa, entraînant un solde de financement à recevoir de 17 411 396 Fcfa. Les 2 tranches reçues du financement sont :

- ✓ Une 1ère tranche de 43 997 522 Fcfa au cours du précédent exercice avec des dépenses d'un montant de 16 129 178 Fcfa entraînant un solde de trésorerie de 27 868 344 Fcfa au 01 juin 2019 (début de mandat)
- ✓ Et une 2ème tranche de 74 742 935 Fcfa au cours du présent mandat avec des dépenses d'un montant de 39 138 128 Fcfa.

RECETTE		DEPENSE		SOLDE
Solde au 01/06/2019				27 868 344
		Dépenses JK2 - RH	23 007 923	
		Location de Bureau	1 760 000	
2ème acompte reçu	74 742 935	Dépenses JK2 - Autres	14 370 205	
TOTAL RECETTE	74 742 935	TOTAL DEPENSE	39 138 128	
Solde au 30/06/2020				63 473 151

L'animation de la TaFAé

Nous avons reçu deux versements relatifs au 2ème versement des engagements budgétaires de SOS FAIM d'un montant de 262 385 Fcfa et de APAF SENEGAL d'un montant de 327 500 Fcfa. Cependant suite au recrutement d'un stagiaire, une partie du budget de la PFONGUE d'un montant de 52 782 Fcfa, en sus des deux versements reçus ont permis de faire face aux dépenses dudit projet d'un montant de 642 667 Fcfa équivalant au montant des recettes du projet TaFAé, entraînant un solde nul au 30 juin 2020.

RECETTE		DEPENSE		SOLDE
Solde au 01/06/2019				-
2ème versement SOS FAIM	262 385	Dépenses Tf-RH	443 967	
2ème versement APAF SENEGAL	327 500	Dépenses Tf-Autres	198 700	
Montant emprunté au budget de la PFONGUE	52 782			
TOTAL RECETTE	642 667	TOTAL DEPENSE	642 667	
Solde au 30/06/2020				-

Tableau récapitulatif de la trésorerie du 01/06/2019 au 30/06/2020

RECETTE		DEPENSE		SOLDE
Solde PFONGUE au 01/06/2019				231 306
Solde JOKKALE 2 au 01/06/2019				27 868 344
Solde au TaFaé 01/06/2019				-
Solde total au 01/06/2019				28 099 650
Recette PFONGUE	10 523 501	Dépenses PFONGUE	9 066 399	
Recette JOKKALE 2	74 742 935	Dépenses JOKKALE 2	39 138 128	
Recette TaFaé	642 667	Dépenses TaFaé	642 667	
TOTAL RECETTE	85 909 103	TOTAL DEPENSE	48 847 194	
Solde PFONGUE au 30/06/2020				1 688 408
Solde JOKKALE 2 au 30/06/2020				63 473 151
Solde TaFaé au 30/06/2020				-
Solde total au 30/06/2020				65 161 559

LE TRESORIER
AVSF

NOS MEMBRES



NOS PARTENAIRES



UNION EUROPÉENNE



GOUVERNEMENT

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

